académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Rhône

Proposition d'indicateurs d'évaluation des organisations dérogatoires des rythmes éducatifs

Eléments de contexte

- **Date de mise en place de l'OTS / décret Hamon**
- **Situation de la collectivité :**
  - Commune située en zone :
    - *Urbaine*
    - *Périurbaine*
    - *Rurale*
  - Intercommunalité
  - Quartiers Politique de la ville
  - Education prioritaire
- **Nombre d'écoles concernées :**
  - Elémentaire
  - Maternelle
- **Nombre d'élèves concernés :**
  - Elémentaire
  - Maternelle
- **Présence et nombre d'associations de parents d'élèves**

Les temps éducatifs

- **Organisations différentes ou identiques pour les écoles maternelles et élémentaires**
- **Équilibre de l'alternance entre les temps d'activité et les temps calmes et de repos des enfants**
- **Fréquentation / assiduité**
  - Taux de présence des élèves en classe le matin quand il n'y a pas classe l'après-midi (mercredi matin et matinée du jour où l'après-midi est libéré)
  - Taux de fréquentation des activités mises en place pendant les demi-journées sans école, et évolution de ce taux au cours des deux années
  - Motifs de non fréquentation des activités périscolaires
- **Prise en charge des activités périscolaires**
  - Services municipaux
  - Associations
  - Prestataires de services
  - Bénévoles
- **Les activités périscolaires**
  - Proportion du temps des demi-journées sans école dévolu à des accueils de loisirs périscolaires déclarés
  - Nature des activités proposées sur les différents temps périscolaires
- **Encadrement des activités périscolaires**
  - Existence d'un coordonnateur
  - Taux d'encadrement moyen.
  - Nature et qualification des intervenants
  - Temps de préparation spécifique accordé aux animateurs
  - Formation complémentaire accordée aux personnels (ATSEM, animateurs, coordonnateurs…)
  - Participation des enseignants

Eléments de gouvernance

- **Mise en place d'un comité de pilotage / suivi.**
- **Composition de ce comité**
  - Représentants de l'Education nationale
  - Représentants de l'organisation périscolaire
  - Représentants des parents d'élèves
- **Fréquence des réunions de comité**
  - Mensuelle
  - Trimestrielle
  - Semestrielle
  - Annuelle
- **Coordination entre les équipes pédagogiques et les équipes d'animation.**
  - Organisation et fréquence de la concertation avec les équipes pédagogiques ;
  - Actions communes ou complémentaires entre projet d'école et projet périscolaire ;
  - Objectifs nouveaux envisagés pour l'année à suivre ;
  - Organisation des transitions avec le temps périscolaire ;
  - Existence de chartes (utilisation des locaux, du matériel…)
  - Mutualisation du matériel et des équipements.

Les familles

- **Modalités et qualité de l'information aux familles**
- **Relations familles / animateurs**

Les enfants

- **Observations des parents sur la fatigue et le comportement des enfants**
- **Observation des enseignants sur la fatigue et le comportement des élèves**